

# ASSOCIATION DES MÈRES LESBIENNES

(514) 846-1543

WWW.AML-LMA.ORG

INFO@AML-LMA.ORG

VOLUME VI No. I      BULLETIN DE LIAISON      SEPTEMBRE 2004

## L'année qui vient

par Mona Greenbaum, coordonnatrice de l'AML

Tandis que nos enfants retournent en classe, l'AML entame dès septembre une nouvelle année d'activités. Le groupe débute sa septième année d'existence. Comme le temps file ! Hier encore, le groupe n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Pourtant, nous avons constaté depuis tant de changement. Bien qu'au Québec ce soit une bonne époque pour vivre, avec les mariages de même sexe et la reconnaissance complète de nos familles, pendant un certain temps, au niveau fédéral, tout ne tournait pas si rondement. Je me suis prise à espérer plus qu'à l'ordinaire l'indépendance du Québec.

Si les sondages s'étaient avérés justes, nous aurions pu nous retrouver à Ottawa avec un gouvernement conservateur minoritaire (voire majoritaire à un moment donné), rejetant nos droits des années en arrière, des décennies même. Les questions de parentalité, de santé, d'immigration, de relations interpersonnelles, de finances, d'employabilité, etc., auraient été sous les feux roulants des conservateurs, nous reléguant, en tant que communauté, à une époque que nous préférierions oublié et ne pas revivre. Espérons que les choses continueront de progresser avec régularité. Un important débat actuel, pour nous mères lesbiennes, est la loi C-6, la *Loi concernant la procréation assistée*, une législation fédérale qui pourrait sévèrement réduire nos chances de former une famille (voir le bulletin de juin 2004).

Entre temps, sans se soucier de la scène politique, nos membres poursuivent le BABY BOOM lesbien ! L'an dernier, près de 50 % de nos nouveaux membres était des mamans en devenir et, depuis septembre, nombre d'entre elles sont tombées enceintes ou ont même accouché. Ainsi, plusieurs de nos activités pour l'année qui vient de se terminer étaient centrées sur celles qui jonglaient avec l'idée d'avoir des enfants. Beaucoup de lesbiennes sans enfant nous ont toutefois confié que non seulement elles voulaient partager leur expérience, mais elles aimeraient également profiter de celle des « expertes », celles d'entre nous qui vivent la parentalité au quotidien.

Notre objectif cette année, comme vous pourrez le constater à la lecture de la liste d'activités, est de rassembler celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas encore afin de partager nos expériences, d'échanger nos idées, de s'entraider sur différentes problématiques quotidiennes et, du coup, peut-être de transmettre un peu de notre « sagesse » à celle qui envisagent à la maternité.

Dans le courant de l'année, nous planifions également quantité d'activités épatantes pour les enfants. Les mamans en devenir peuvent ÉVIDEMMENT participer aux activités familiales. C'est une excellente façon de rencontrer celles qui ont des enfants et de découvrir la parentalité lesbienne.

Finalement, en septembre nous vous invitons à une Fête de bienvenu. C'est l'occasion pour les anciennes de se revoir après les vacances estivales et pour les nouvelles de se joindre à nous. Au plaisir de vous y rencontrer !

**La rédaction du bulletin vous intéresse ? Faites-nous parvenir en tout temps vos articles à [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org) ou par courrier terrestre à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8**

# Les nouvelles en bref de juin à septembre 2004

## Les nouvelles de Montréal et du Québec

**1<sup>er</sup> juin 2004** (Montréal) Une conférence internationale sur les droits des gais aura lieu en conjoncture avec les premiers *Outgames*. La conférence *Le droit à la différence* est organisée conjointement par les *Outgames* et la ville de Montréal. Elle se tiendra dans les jours précédents la tenue des jeux, soit du 26 au 29 juillet 2006, au Palais des Congrès de Montréal. Le comité scientifique international organisateur de cette conférence s'est réuni à la fin du mois de mai et a proposé divers thèmes : les droits essentiels, les problématiques internationales, la diversité au sein de la communauté LGBT, la participation à la société (p. ex. : en regard de l'éducation, du travail, de la famille, des médias et des sports) et la création de changements sociaux. Plus de 2 000 participants sont attendus à la conférence.

Les *Outgames* sont nés d'une dispute entre Montréal et la Fédération des Jeux Gais qui s'est soldée par le retrait de Montréal de la Fédération et l'organisation de jeux indépendants pour l'année 2006. Les jeux de la Fédération se tiendront à Chicago cette même année.

Trois principaux syndicats québécois et canadiens, la CSN, la CSQ et la FTQ/CTC, sont devenus partenaires dans le cadre de la conférence, ce qui comprend une contribution financière. De plus, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec a officiellement offert 35 000 \$ de plus cette année, en supplément aux 50 000 \$ déjà offerts pour la conférence l'automne dernier.

Air Canada est devenu la compagnie aérienne officielle des premiers *World Outgames Montréal 2006*. Le transporteur fournira un service à des prix concurrentiels aux participants des premiers *Outgames*. Montréal 2006 tient à souhaiter la bienvenue à ses nouveaux partenaires : *Fugues*, *Fugues.com*, *Pre2 Post*, *Bad Boy Club Montréal Foundation*, *Prestige Média*, *La Voix du Village*, *Gay Canada Guide* et *Impart Litho*.

## Les nouvelles canadiennes

**19 mai 2004** (Ottawa) – CP – La reconnaissance canadienne du mariage gai s'étend aux futurs immigrants. Le ministère de l'Immigration confirme qu'il reconnaît dorénavant les mariages de même sexe lors du traitement des demandes d'immigration. Toutefois, ce changement n'est applicable qu'aux couples dont un des partenaires est citoyen canadien ou résident permanent. Il n'est applicable également qu'aux couples unis en Ontario, en Colombie-Britannique ou au Québec, les trois provinces reconnaissant une telle union.

L'avocat en immigration El-Farouk Khaki a salué ce changement. « Ceci améliorera l'existence de couples aimants et engagés de même sexe désirant vivre au Canada, affirme-t-il. De nos jours, la rencontre Canadiens et de non Canadiens n'a rien d'inhabituel. Ils se rencontrent, deviennent amoureux et rêvent de se marier. Si on leur refuse cette possibilité de mariage ou la reconnaissance de leur mariage dans un contexte d'immigration, leur existence sera inutilement plus difficile. »

**15 juin 2004** (Toronto) – CP – Pour la première fois de son histoire, *Statistique Canada* a rendu public une enquête sur l'orientation sexuelle des Canadiens. Cependant, certains membres de la communauté gaie soutiennent que les chiffres sont dramatiquement plus bas que la réalité. Les données de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) démontrent que 1 % des Canadiens s'identifient en tant qu'homosexuel, tandis que 0,7 % s'avoue bisexuel.

Nombreux sont ceux qui questionnent l'exactitude des chiffres, affirmant que la communauté gaie répugne à affirmer son identité sexuelle lors de sondages gouvernementaux. « Il est clair qu'il y a erreur

d'enregistrement », de dire Laurie Arron, directeur d'Égale, le groupe de défense des droits des gais à l'échelle nationale. Il affirme que le nombre de gais dans la société est réputé être de 5 à 10 %.

En regard des sexes, le sondage rapporte que 1,3 % des hommes se considéraient homosexuels comparativement à 0,7 % des femmes. Près de 0,9 % des femmes se sont dites bisexuelles comparativement à 0,6 % des hommes.

Le Québec compte un plus haut taux d'homosexuels et de bisexuels avec 2,3 % de la population. La Colombie-Britannique est juste derrière avec 1,9 %, suivie du Nouveau-Brunswick avec 1,6 % et de l'Ontario avec 1,5 %.

*Statistiques Canada* a posé cette question non pas pour servir des intérêts politiques, mais bien pour recueillir des données sur la santé d'un vaste segment de la société.

Au nombre des constats, 22 % des homosexuels et des bisexuels affirmaient que leurs besoins en matière de soins de santé n'étaient pas comblés, comparativement à 13 % des hétérosexuels.

**29 juin 2004 (Ottawa)** – *CP, 365.com, Egalenews* – Bien que les sondeurs d'opinion prédisaient une victoire écrasante des conservateurs aux élections fédérales, les Canadiens ont réélu les libéraux, mais en un gouvernement minoritaire. L'électorat, troublé par les scandales libéraux voulait punir le Parti, sans pour autant élire le Nouveau Parti conservateur qui en cours de campagne ressemblait de plus en plus à la bonne vieille Alliance canadienne d'extrême droite. Tandis que les politiques du Parti conservateur en matière de mariage de même sexe, de santé et de défense devenaient évidentes, les électeurs devenaient plus nerveux.

Alors que la campagne électorale battait son plein, et que les politiciens de droite homophobes prenaient la tête, de nombreux gais et lesbiennes se sont retrouvés dans l'eau chaude. Par exemple, lors d'un arrêt à Guelph, en Ontario, Bob Smyth, un militant des *Canadiens et Canadiennes pour le droit égal au mariage* a été accosté alors qu'il insistait pour que Harper énonce la position du Parti conservateur sur le mariage gai. D'abord, il a été assommé avec une affiche pour ensuite être bousculé. Ensuite, il a été escorté vers la sortie par des gardes de sécurité, tandis que son assaillant ne subissait aucune représailles. Le tout, devant des caméras de télévision !

Durant les six semaines de la campagne, le chef conservateur Stephen Harper a tenté d'éviter de se commettre sur le mariage de même sexe, hormis pour dire que son gouvernement s'y opposerait. Il refusait de préciser s'il utiliserait la clause nonobstant de la Constitution qui permet au gouvernement de fouler aux pieds les décisions des tribunaux.

Toutefois, l'homme susceptible de devenir le ministre de la justice du parti en avait long à dire. Dans une entrevue avec un réalisateur de documentaire, le député Randy White a dit qu'un gouvernement conservateur redéfinirait la *Charte des droits et libertés* et utiliserait la clause nonobstant pour renverser toute décision de la cour avec laquelle son parti ne serait pas d'accord, comme dans le cas du mariage de même sexe.

« Eh bien, au diable les tribunaux. Vous savez, un de ces jours dans ce pays, nous allons nous lever et dire que les politiciens établissent les lois et non les tribunaux. » Le film a été remis aux libéraux dans les derniers jours de la campagne, et immédiatement à la disposition des médias.

Tandis que l'Ouest canadien, éternel bastion conservateur, soutenait le Parti conservateur avec enthousiasme, les électeurs québécois, désillusionnés par les libéraux, ont majoritairement appuyé le Bloc. En Ontario, la province détenant le plus grand nombre de sièges au Parlement, le vote a été divisé entre les libéraux et les néo-démocrates.

Au-delà du résultat évident, le contrecoup semble prometteur. La *Charte des droits et libertés du Canada* connaît une recrudescence de popularité auprès des membres de la Chambre des communes. Au cours de la récente élection, les droits de l'homme se sont retrouvés sur la carte électorale et les électeurs ont élu une majorité de députés ayant foi en l'égalité.

Pour souligner ce bilan, le *Centre de recherche et d'information sur le Canada* a rendu public un sondage d'opinion, le jour de la Fête du Canada, confirmant un appui grandissant au mariage de même sexe. Comparativement au 48 % de septembre dernier, 57 % des Canadiens croient maintenant que « les gais et les lesbiennes devraient avoir le droit de se marier. » Seulement 38 % s'y opposaient et 4 % étaient indécis. Un colossal 77 % des adultes canadiens de moins de 30 ans sont en faveur du mariage de même sexe.

Un gouvernement minoritaire gardera les libéraux aux aguets, les forçant à négocier avec les néo-démocrates, ce qui pourrait être de bon augure pour les couples de même sexe. Le NPD est depuis longtemps favorable au mariage gai.

Scott Brison, le député gai progressiste-conservateur, a refusé de joindre les rangs des conservateurs fusionnés. Il s'est présenté comme candidat libéral et a remporté haut la main son comté de la Nouvelle-Écosse. Réal Ménard a été réélu pour le Bloc au Québec. Libby Davies a été réélue pour le NPD en Colombie-Britannique, tout comme Bill Siksay, qui a remplacé Svend Robinson. Toutefois, Glen Murray, le premier maire canadien ouvertement gai a perdu son pari de siéger à la Chambre des communes sous la bannière libérale.

**20 juillet 2004 (Ottawa) – 365Gay.com** – Scott Brison est devenu le premier ministre du Conseil privé fédéral ouvertement gai. Le loquace membre néo-écossais du Parlement, un ancien banquier d'affaires et candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur, s'est fait offrir un poste de secrétaire parlementaire par le Premier ministre Paul Martin, à peine six mois après avoir fait défection aux conservateurs.

Brison, qui a eu 37 ans en mai, a été nommé ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, le vaste ministère à gros budget ayant la réputation d'être les bas-fonds de la politique fédérale du patronage depuis bien avant le suppurant scandale des commandites.

Le 10 décembre dernier, Brison a consterné le récemment fusionné Parti conservateur en claquant la porte. « Je n'ai aucune envie d'être membre d'un cercle oratoire de droite qui se réunit en congrès pour débattre de la privatisation des trottoirs » affirme-t-il au sujet du Parti à prédominance allianciste.

L'ancien député néo-démocrate Lorne Nystrom, qui a travaillé avec Brison à la Commission des finances de la Chambre des communes, considère Brison comme un bon ami. Le vétéran néo-démocrate a affirmé que l'absence d'accointance de Brison au sein du Parti libéral fait de lui un candidat idéal pour amener un vent de fraîcheur au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

## **LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE**

**(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)**

Veuillez noter : Aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez un excellent survol des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : [www.hrc.org/marriage/](http://www.hrc.org/marriage/)

Un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay marriage laws** de ce site.

Nous continuerons de traiter des affaires américaines générales relatives à ce débat.

**17 mai 2004** – L'histoire se réécrit au **Massachusetts** qui devient le premier État américain à émettre des licences de mariage aux couples de même sexe. Les sept couples demandeurs dans l'affaire *Goodridge contre The Department of Public Health* – cette cause pionnière ayant rendu le mariage possible – se marient.

**17 mai 2004** – Le Président américain Bush a rendu publique une déclaration renouvelant sa demande au Congrès de voter un amendement à la Constitution américain interdisant les mariages de même sexe. Le Président fait cette déclaration malgré les sondages qui démontrent un amenuisement du soutien à son amendement fédéral du mariage et la recrudescence de la défense de l'équité pour les familles gaies et lesbiennes.

L'opposition à l'amendement augmente au fur et à mesure que les gens se rendent compte que le Congrès a déjà voté une législation fédérale interdisant le mariage aux couples de même sexe et qu'un amendement constitutionnel devrait non seulement être pris en considération par le Congrès, mais également par chacun des États de la nation. Pour être ratifié, un amendement requiert l'approbation d'une majorité de deux tiers du Sénat et de la Chambre, ainsi que des trois quarts des États.

**18 mai 2004 (Oklahoma)** – Deux femmes autochtones américaines ont demandé et obtenu une licence de mariage d'un tribunal tribal. Les femmes, qui n'ont pas été identifiées, habitent la région de **Tulsa**. David Cornsilk, un militant cherokee gai habitant à Tulsa, a aidé les deux femmes, toutes deux membres de la tribu. Cornsilk affirme que puisque la loi cherokee ne tient pas compte des genres, il n'y avait aucun motif pour leur refuser ce mariage. Toutefois, dès que cette demande de licence a été octroyée, le juge en chef de la nation cherokee, Darrell Dowty, a mis un moratoire sur les demandes de licences.

**19 mai 2004** – Les défenseurs d'un projet de loi pour la légalisation du mariage de même sexe en Californie annoncent qu'ils suspendent le projet de loi.

**27 mai 2004 (France)** – Noël Mamère, le maire français qui veut marier les couples de même sexe dans sa ville de Bordeaux, se fait ordonner par les autorités locales de cesser d'offrir ce service.

**27 mai 2004** – Le Premier ministre **australien** John Howard irrite les groupes australiens de défense des droits des gais en cherchant à faire interdire les mariages de même sexe.

**3 juin 2004 (Ottawa)** – L'opposition conservatrice creuse le fossé canadien en regard du mariage de même sexe en disant aux électeurs que si le parti est élu, il considérera l'utilisation d'un droit de veto constitutionnel pour empêcher le mariage de même sexe.

**3 juin 2004 (St. Catharines, Ontario)** – L'Église anglicane du Canada a approuvé une mesure visant « l'affirmation de l'intégrité et du caractère sacré des relations engagées des couples de même sexe ». Cette décision ne va pas jusqu'à autoriser les diocèses à bénir les unions de même sexe, mais elle risque de compliquer l'effort d'unification des soixante-dix-sept millions de membres. De par le monde, l'Église anglicane est profondément divisée au sujet de l'homosexualité.

**5 juin 2004** – Le maire d'un petit village près de **Bordeaux, en France**, célèbre des mariages de même sexe. Depuis les dernières semaines, la controverse occupe les médias et les couloirs officiels. Il y a de nombreuses discussions entourant le droit de ce maire à célébrer ces cérémonies, mais malgré les questions de légalité, l'événement (ainsi que l'importante couverture médiatique) remet le sujet à l'ordre du jour.

**10 juin 2004 (Ottawa)** – Des centaines de gais et lesbiennes se sont rassemblés sur la colline parlementaire tandis que le chef conservateur Stephen Harper est forcé de s'expliquer à Brampton, en Ontario, au sujet de commentaires anti-gais d'un des candidats du Parti. Frank Luellau, le candidat conservateur de Kitchener-Conestoga, a affirmé que l'homosexualité n'était pas naturelle.

Le rassemblement qui était prévu pour célébrer l'anniversaire de la décision de la cour d'appel de l'Ontario autorisant le mariage pour les couples gais s'est vite transformé en ralliement pour la protection de la charte.

**11 juin 2004 (Toronto)** – La *Asian Canadians For Equal Marriage (ACFEM)* est officiellement lancée à l'hôtel de ville. L'ACFEM est une coalition d'organismes et d'individus non partisans, de diverses croyances et de diverses collectivités canadiennes asiatiques qui soutiennent activement les droits de l'homme et l'équité, dont le mariage de même sexe.

**11 juin 2004** – Le parlement **suisse** a approuvé un projet de loi accordant les droits de succession et de partenaire étrangers aux couples de même sexe sans toutefois sanctionner le mariage, l'adoption ou la fertilisation in vitro.

**16 juin 2004** – Le maire **français** ayant marié un couple gai a été formellement relevé de ses fonctions pour un mois en raison de son implication dans ce mariage.

**17 juin 2004** – En **Australie**, les propositions controversées visant à interdire aux couples de même sexe de se marier et d'adopter des enfants ont été approuvées par la Chambre basse du Parlement.

**23 juin 2004** – Autoriser le mariage pour les couples de même sexe aurait des conséquences favorables sur le budget fédéral **américain** selon le Bureau du Budget du Congrès.

**29 juin 2004** – Une cour d'appel fédérale a rejeté une poursuite en justice revendiquant que le haut tribunal du **Massachusetts** avait outrepassé son autorité en obligeant l'État à unir en mariage les couples de même sexe.

**1<sup>er</sup> juillet 2004 (Toronto)** – **Un sondage rendu publique par le Centre de recherche et d'information sur le Canada** démontre un grand bond en faveur de l'égalité du mariage pour les couples de même sexe. Un premier sondage, datant de septembre 2003, démontrait que 48 % des Canadiens étaient favorables au mariage égal tandis que 47 % s'y opposait. Le plus récent sondage indique que 57 % des Canadiens sont maintenant favorables à l'égalité du mariage, tandis que 38 % s'y opposent, ce qui signifie que 9 % des Canadiens ont changé d'opinion.

**9 juillet 2004 (Washington)** – Un Sénat profondément divisé au sujet de l'amendement fédéral du mariage a entamé le débat sur l'interdiction du mariage de même sexe. Les démocrates accusent les républicains de jouer de politique pour stimuler la base conservatrice et détourner l'attention de l'économie et de la sécurité intérieure.

**9 juillet 2004 (Johannesbourg, Afrique du Sud)** – Les couples gais d'Afrique du Sud ont déposé une requête en Cour supérieure de Johannesburg demandant que la loi limitant le mariage aux couples de sexe opposé soit renversée.

Dix-huit personnes se sont greffées au *Lesbian and Gay Equality Project* dans une affaire qui a nécessité une décennie pour se rendre devant un tribunal de première instance. L'Afrique du Sud a été un des pionniers dans l'avancement des droits des LGBT, mais la notion de mariage est demeurée nébuleuse. Entre autres, le mariage offrirait aux couples de même sexe la garantie de pouvoir prendre des décisions l'un pour l'autre et le droit à l'héritage advenant le décès sans testament de l'un des partenaires.

**13 juillet 2004** – Dans une salle d’audience du **Massachusetts**, des avocats se disputent au sujet d’une loi publique datant de 1913 qui tend à interdire le mariage de non-résidents lorsqu’une telle union serait nulle dans l’État d’origine du couple.

**14 juillet 2004 (Washington)** – Le Sénat a fait subir au président George W. Bush une cuisante défaite en rejetant une motion d’amendement de la constitution américaine visant l’interdiction du mariage gai. Par contre, le sujet n’est sûrement pas encore clos. La Chambre veut un vote dès l’automne sur sa propre version de l’amendement.

Le Parti républicain est profondément divisé à propos de cet amendement et la direction du Sénat s’est avérée incapable de rassembler le suffrage nécessaire. Le vote a été de 48 voix contre 50, 12 de moins que les 60 requises pour aller de l’avant avec le projet. Six républicains se sont joints aux démocrates pour clore le débat. Les heures précédant le vote ont été hautement émotives et les échanges parfois hargneux.

**14 juillet 2004** – La Cour suprême du Territoire du **Yukon** a décrété que le gouvernement territorial devait émettre une licence de mariage au couple gai Rob Edge et Stephen Dunbar et que le mariage entre deux personnes de même sexe est légal et valide au Territoire du Yukon. Le jugement semble présager la victoire des contestations en cours provinciales et semble indiquer que les gouvernements qui s’opposent à l’égalité du mariage devront en payer les frais.

**20 juillet 2004** – Cette semaine aux États-Unis, les défenseurs des droits des gais se préparent pour un deuxième affrontement en un mois au sujet du droit au mariage pour les couples de même sexe.

**21 juillet 2004 (Toronto)** – Un couple de même sexe de Toronto a demandé le divorce après à peine cinq jours de vie matrimoniale. Toutefois la Loi actuelle sur le divorce ne permet pas le divorce de même sexe. Ce même jour, le gouvernement canadien a annoncé qu’il ne s’opposerait pas aux demandes de divorce des couples de même sexe.

**22 juillet 2004 (Washington)** – La Chambre des Représentants des États-Unis adopte un projet de loi pour protéger le mariage traditionnel visant à empêcher les cours fédérales de forcer les États à reconnaître les mariages homosexuels sanctionnés par d’autres États. La mesure a été adoptée par une Chambre sous contrôle républicain par un vote de 233 voix contre 194.

**27 juillet 2004 (France)** – Les autorités françaises ont officiellement annulé le premier mariage d’un couple gai au pays.

**30 juillet 2004 (É.-U.)** – La *American Psychological Association* affirme qu’elle devra assumer un *leadership* pour faire abroger les lois qui rendent le mariage gai illégal. L’association s’est également ouvertement opposé à toute discrimination envers les parents gais et lesbiens.

## Les nouvelles internationales

**20 mai 2004 (Durban, Afrique du Sud)** – Une conférence internationale a appris que les crimes haineux envers les lesbiennes en Afrique du Sud ont atteint des proportions endémiques, que les policiers font peu pour arrêter les assaillants et que les victimes sont stigmatisées. La plupart des crimes ont lieu dans les banlieues noires de Soweto et d’Alexandra, affirme Donna Smith du *Forum pour l’émancipation des femmes*. S’exprimant lors de la conférence sur la thérapie conjugale et familiale, madame Smith a souligné que les crimes haineux comprennent le meurtre, l’agression, l’enlèvement, le viol et d’autres formes humiliantes d’abus sexuels.

Des quarante-six cas rapportés à la police en plus de deux ans, il n'y eu qu'une seule condamnation affirmée. Elle a également souligné que les cas rapportés représentent la pointe de l'iceberg. De surcroît, dit-elle, la plupart des lesbiennes des banlieues hésitent à signaler ces crimes par peur des représailles policières. Très peu de ces femmes ayant été victimes des crimes haineux ont reçu l'aide du système.

**20 mai 2004** – La *Food and Drug Administration* des **États-Unis** a annoncé de nouvelles directives pour les dons de sperme et de tissu qui semblent interdire le don de sperme de la part d'hommes gais sexuellement actifs.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2004/05/20/1>

**3 juin 2004** – *Gay.com U.K.* – La Cour suprême du **Chili** a annulé un jugement ayant accordé la garde légale de ses enfants à une mère lesbienne sous prétexte que sa sexualité leur était préjudiciable.

Karen Atala s'était fait accordé la garde de ses trois enfants par une cour d'appel de première instance avant que son ex-mari n'aille en appel et n'amène la cause devant le plus haut tribunal du pays.

Dans un jugement de trois voies contre deux, les juges dans cette affaire ont accordé la garde au père, affirmant que la relation lesbienne d'Atala lui retirait tout droit de garde.

Les jurés se sont opposés à l'ordonnance de garde en affirmant que les enfants risquaient d'être émotionnellement et sexuellement perturbés par le « remplacement de la figure paternelle par une autre personne de sexe féminin. » Ils ont également affirmé que les enfants seraient exposés au rejet du fait que leur famille serait « singulièrement différente » de la norme.

**9 juin 2004** – Les lesbiennes et les gais de la capitale **polonaise Varsovie** ont été incapables de tenir leur marche de la fierté suite l'interdiction de tels événements par le maire de la ville.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2004/06/09/4>

**10 juin 2004** – Le principal militant des droits des gais **jamaïcain** a été poignardé et assassiné chez lui. Les groupes gais locaux attribuent sa mort à l'homophobie.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2004/06/10/2>

**14 juin 2004** – Une foule record a participé au défilé de la Fierté de **Sao Paulo au Brésil**, le plus grand événement du genre au monde. Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2004/06/14/3>

**15 juin 2004 (Washington)** – *365Gay.com* – Le Sénat américain a voté une loi ajoutant les gais et lesbiennes à la liste des gens protégés contre les crimes haineux. La *Local Law Enforcement Enhancement Act* a été votée à 65 voix contre 33. La mesure insère « l'orientation sexuelle réelle ou perçue, le genre et l'infirmité » à la loi fédérale contre les crimes haineux, permettant ainsi au gouvernement fédéral d'offrir son assistance lors d'enquêtes et de poursuites des crimes haineux basés sur ces catégories.

**15 juin 2004 (New Delhi)** – *365Gay.com* – Des émeutes entourant la projection d'un film lesbien ont éclatées dans trois villes en Inde. Dans la première attaque, une foule en colère a mis le feu au cinéma où un film à caractère lesbien était présenté. Le cinéma de la ville nordique de Varanasi présentait le film *Girlfriend*. Personne n'a été blessé mais les dommages à l'édifice sont importants. Le groupe militant hindouiste *Shiv Sena* a revendiqué l'incident.

Près de cent personnes ont lancé des pierres et brûlé une effigie de deux femmes. Des fenêtres du cinéma ont été fracassées et des affiches ont été détruites. Le cinéma a poursuivi la projection du film sous grande surveillance policière mais a annulé toute présentation ultérieure.



Le lendemain, les émeutes se sont répandues à Jabalpur et à Indore dans l'état du Madhya Pradesh.

Les thèmes gais et lesbiens infiltrent tranquillement les films de Bollywood depuis quelques années. Chaque fois, toutefois, les films rencontrent une forte opposition.

*Fire*, un film hindi de 1998 qui peignait le portrait d'une histoire d'amour entre deux femmes, a provoqué l'ire des traditionalistes qui affirmaient que le film faisait la promotion « de la pratique étrange du lesbianisme et nuisait à la culture indienne. »

L'Inde a une censure stricte qui défend la nudité et le blasphème à l'écran. De plus, tout acte sexuel entre gais consentants est illégal selon le code criminel du pays.

Malgré la violence du week-end, le réalisateur de *Girlfriend*, Karan Razdan, a affirmé qu'il ne retirerait pas le film des écrans. « Je ne fais que tenter de présenter une image de société », a-t-il expliqué à l'émission télévisée indienne *Zee News*.

**15 juin 2004** – La *American Medical Association* est devenue le plus récent organisme à revendiquer l'égalité des droits parentaux pour les parents de même sexe. Les organismes suivants adoptent également une politique de soutien :

- \* [American Academy of Child and Adolescent Psychiatry](#)
- \* [American Academy of Family Physicians](#)
- \* [American Academy of Pediatrics](#)
- \* [American Anthropological Association](#)
- \* [American Bar Association](#)
- \* [American Medical Association](#)
- \* [American Psychiatric Association](#)
- \* [American Psychoanalytic Association](#)
- \* [American Psychological Association](#)
- \* [Child Welfare League of America](#)
- \* [National Association of Social Workers](#)
- \* [North American Council on Adoptable Children](#)

**24 juin 2004 (London)** – *365Gay.com* – La Chambre des Lords a rejeté un projet de loi visant la reconnaissance des couples de même sexe, une cuisante défaite pour le gouvernement du Premier ministre Tony Blair. La législation, déjà entérinée par la Chambre des Communes, aurait permis aux couples de même sexe de s'engager légalement l'un envers l'autre en une cérémonie officielle et d'obtenir les mêmes droits en regard de la retraite et de la propriété que les partenaires hétérosexuels.

La législation leur aurait donné la reconnaissance entière en matière d'assurance vie, de droits locatifs et de prestation de retraite d'un partenaire, ainsi que la possibilité d'assumer la responsabilité parentale des enfants de leur partenaire civil.

Les lords du Parti conservateur, qui ont assidûment contrecarré les tentatives du gouvernement à voter une loi favorable aux gais, se sont débarrassés du projet de loi d'union civile en y greffant un amendement qui aurait étendu la loi aux soignants de longue durée.

Gai avoué, Lord Alli a affirmé que « l'amendement n'avait d'autre but que de miner la finalité du projet de loi. Ce projet de loi n'avait que de bonnes intentions. C'était pour les couples de même sexe dont les relations sont clairement différentes des relations fraternelles. Cette problématique est des plus complexes. »

**2 juillet 2004 (New Delhi) – OneWorld** — En attendant l'audience d'un tribunal sur une pétition visant à faire abolir les lois criminalisant l'homosexualité, les militants indiens pressent également le gouvernement à octroyer aux citoyens le droit de choisir leurs partenaires.

*Voices Against 377* – une coalition d'organismes non gouvernementaux (ONG) tels que *Amnistie internationale*, *Prism*, le groupe de femmes *Jagori* et le *Talking about Reproductive and Sexual Health Issues* (TARSHI) de New Delhi a demandé au ministre fédéral de la justice, Hansraj Bharadwaj, de protéger ceux qui sont victimes de discrimination en raison de leur sexualité.

« Nous espérons que la nouvelle direction prendra le parti des gens et démontrera clairement son engagement déclaré à la protection des droits de sections marginalisées de la société, dont entre autres ceux dont l'existence a été criminalisée par la loi », déclare une lettre envoyée au ministre.

Deux importants ONG – la *Fondation NAZ*, un organisme travaillant à contrer le SIDA, et le *Lawyers Collective*, un groupe de défense des droits – ont présenté une requête pour l'amendement de la section 377 du code pénal indien qui condamne l'homosexualité.

Lors d'une manifestation à New Delhi, *Voices Against 377* a souligné qu'il était temps que le nouveau gouvernement, élu en mai dernier, entre en jeu et modifie la loi héritée du colonialisme anglais. L'Inde a une riche histoire de désirs, de pratiques et d'identités non hétérosexuels reflétés dans la littérature, l'art et les textes anciens.

Les militants soutiennent que les gais et les *hijras* – les membres d'une communauté transsexuelle – sont régulièrement victimes de violences physiques aux mains du corps policier. La *Fondation NAZ* a également souligné qu'en raison de la pénalisation de l'homosexualité en Inde, la majorité des membres de la communauté tiennent leur sexualité sous silence, rendant ainsi difficile le travail des groupes de lutte contre le SIDA pour rejoindre le plus grand nombre de personnes possible.

## Divers et recherche

♦ Cette note a pour but d'attirer votre attention sur l'arrivée de deux nouveaux membres sur le portail communautaire d'ALGI (Association des lesbiennes et gais sur Internet). (EN FRANÇAIS SEULEMENT)

Il s'agit du Groupe de recherche sur l'homosexualité et environnement de travail dirigé par Line Chamberland : <http://www.algi.qc.ca/forum/algi-presse/messages/63.html>

Le deuxième groupe est Amazones des grands espaces, un groupe de plein air pour lesbiennes : <http://www.algi.qc.ca/forum/algi-presse/messages/64.html>

♦ Avis de parution : Les guides de l'APA sont maintenant disponibles en français ! Une traduction française des *Guidelines for Psychotherapy with Lesbian, Gay, and Bisexual Clients* publiées en 2000 par l'*American Psychological Association* (APA) est maintenant disponible.

La diffusion de ce document représente un premier jalon dans la mise en œuvre des recommandations du RQASF.

Pour commander le document

Par courriel : [rqasf@rqasf.qc.ca](mailto:rqasf@rqasf.qc.ca)

Par téléphone : (514) 877-3189

Par courrier : 4273, rue Drolet, bureau 406, Montréal (Québec) H2W 2L7

# Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

## PROCHAINES RENCONTRES :

### SEPTEMBRE:

#### ♦ Pour adultes seulement, samedi le 11 septembre à 19 h : Fête de bienvenue !

C'est l'occasion pour les anciennes et les nouvelles du groupe de se rencontrer ou de se revoir après les vacances d'été. Nous nous retrouverons au **3<sup>e</sup> étage du Drugstore, au 1366, rue Sainte-Catherine Est (métro Beaudry) dans le Village**. N'oubliez pas de faire votre réserve de pizza, de nachos et de breuvages en montant !

### OCTOBRE:

#### ♦ Pour les futures parents, samedi le 16 octobre à 18 h : Groupe de discussion et hors-d'oeuvre

**Rencontrer les « experts »** – Les mères lesbiennes de l'association racontent leur expérience de parentalité au quotidien : l'école et la garderie, la mère biologique et la mère non biologique, les questions d'homophobie, la famille élargie, les donneurs connus, etc. Venez nous questionner.

**Lieu : 6642A, rue Christophe Colomb (métro Beaubien)**

#### ♦ Pour adultes et enfants, samedi le 30 octobre, de 11 h à 15 h : Fête de l'Halloween !

Quoi porter : un déguisement !

Activités : Décoration de citrouilles, spectacle de magie et bricolage pour les enfants. Si vous le pouvez, apportez à manger ou à boire pour le dîner à participation. (Évitez les produits à base d'arachide à cause des allergies.)

**Pour des suggestions, veuillez contacter le (514) 846-1543.**

**Lieu : Église unitarienne, 5035, boulevard de Maisonneuve Ouest, à l'angle de la rue Claremont (métro Vendôme).**

**Coût suggéré : 5 \$/famille**

### NOVEMBRE:

#### ♦ Pour les parents et les futures parents, samedi le 20 novembre à 19 h : Groupe de discussion

**Aider les enfants à parler de nous** – Les membres du groupe partageront leurs expériences d'affirmation, par elles ou leurs enfants, de leur différence familiale, en regard de l'école, du quartier, des amis, etc. De plus, l'affirmation de notre sexualité face à nos enfants pour celles qui étaient auparavant dans une relation hétérosexuelle et qui n'ont pas encore annoncé à leurs enfants leur homosexualité.

**Lieu : 4734, rue Saint-André (métro Mont-Royal)**

### DÉCEMBRE:

#### ♦ Pour adultes et enfants, samedi le 4 décembre, de 11 h à 15 h : Activité des fêtes

– 7<sup>e</sup> repas communautaire pour les fêtes

Notre fête annuelle se tiendra comme toujours à l'église unitarienne sise au **5035, boulevard de Maisonneuve Ouest, à l'angle de la rue Claremont (métro Vendôme)**. Si vous comptez y être, **dites-le-nous avant le 1<sup>er</sup> décembre** et laissez-nous savoir ce que vous apporterez. Nous suggérons d'en amener suffisamment pour nourrir huit personnes. Choisissez parmi les catégories suivantes : **salade, repas principal, dessert ou breuvage (p. ex. : jus ou boissons gazeuses)**. Pour causes d'allergies, évitez tout ce qui contient des arachides. Nous suggérons un don de **5 \$ par famille (si possible)** afin de couvrir les

frais pour la location de la salle, le salaire du gardien, les assiettes de papier, les serviettes de table, ainsi que l'animation et les activités pour les enfants. **N'oubliez pas de nous informer de votre présence et de votre choix de plat au (514) 846-1543, avant le 1<sup>er</sup> décembre.**

#### **BABILLARD :**

Mère et fille de 9 ans cherchent mère et enfant du même âge (fille de préférence) pour faire des sorties, des activités, etc. Écrire à: [mjlegault@arobas.net](mailto:mjlegault@arobas.net)

#### **DIVERS :**

**Traductrices, rédactrices, etc. :** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org)

Y a-t-il des nouvelles mamans qui seraient intéressées à se rencontrer pour prendre un café et jaser ? Si vous êtes intéressée, appeler Suzie au (514) 842-6884.

**Bonjour à toutes ! Nous venons tout récemment d'emménager dans la ville de Québec et nous trouverions enrichissant de rencontrer d'autres mères et futures mères lesbiennes comme nous. Alors si ça vous intéresse, écrivez-nous ! À bientôt !**  
**Marie-Christyne Élie et Mélanie Lambert (Mariechristyne@hotmail.com)**

---

**Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter :  
**Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).**

---

**Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org) ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 sous le mot.**

---

**LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. Première consultation gratuite, 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. J. Freed, (514) 483-5130, [www.jfreed.ca](http://www.jfreed.ca)